

## Commentaire sur le texte d'Ernest Labrousse, par Julien Louvrier

*Julien Louvrier, Doctorant en histoire, GRHIS – Université de Rouen, qui a transmis à l'APSJ le texte d'Ernest Labrousse, en a fait le commentaire suivant :*

L'objet de cette brève présentation n'est pas de proposer l'exégèse du texte que consacra Ernest Labrousse à la thèse de son élève Pierre de Saint Jacob en vue de la soutenance. N'étant pas spécialiste d'histoire rurale, il me serait difficile d'en saisir très exactement la portée. Je souhaiterais plutôt donner au lecteur quelques indications succinctes sur la nature du document ici reproduit et plus généralement attirer l'attention sur les sources générées par l'institution universitaire à l'occasion d'une soutenance de thèse pour souligner ce qu'elles peuvent apporter à l'étude de l'histoire de l'historiographie française.

Ce sont les registres du services des thèses de la Faculté des Lettres de Paris<sup>1</sup>, conservés aujourd'hui au sein d'un fonds des Archives Nationales (AN) déposé au Centre des Archives Contemporaines (CAC) de Fontainebleau<sup>2</sup>, qu'il faut attentivement parcourir pour localiser le pré-rapport rédigé par Ernest Labrousse sur la thèse principale de Pierre de Saint Jacob, *Les paysans de la Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien régime*<sup>3</sup>. Ensemble considérable, ce versement institutionnel qui couvre près d'un siècle d'activité universitaire (1898-1988) rassemble les registres d'inscriptions aux Diplômes d'Études Supérieures<sup>4</sup>, thèses d'État, thèses d'Université, thèses de 3<sup>e</sup> cycle, les registres des sujets, les répertoires des permis d'imprimer, mais également les pré-rapports, rapports et procès-verbaux de toutes les soutenances (DEA et thèses principalement) organisées à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris jusqu'en 1988. Pour l'historien qui souhaite étudier l'évolution des règles et usages académiques, le fonctionnement des structures universitaires, les sociabilités intellectuelles, les réseaux disciplinaires, voire le renouvellement des questionnements épistémologiques, ce fonds constitue une source précieuse d'informations tant quantitatives que qualitatives. Ajoutons toutefois que si les archives de l'Académie de Paris après 1958 sont conservées pour la plupart au CAC, la coupure chronologique n'est pas stricte. Ainsi, la série AJ<sup>16</sup> des AN (Paris) contient des documents jusqu'en 1992, et le CAC (Fontainebleau) conserve des cartons remontant à 1881. Pour cette raison, il est judicieux de consulter également les fonds de la Faculté des Lettres de Paris conservés aux AN (Paris), tout spécialement les registres des procès-verbaux de soutenances de thèses. Dans le cas de Pierre de Saint Jacob, ils permettent effectivement de se faire une idée plus précise du déroulement de la soutenance des thèses<sup>5</sup>.

Si les pré-rapports sur les thèses et les rapports de soutenances sont assurément des documents à exploiter, c'est autant pour ce qu'ils nous laissent entrevoir du cérémonial académique que pour ce qu'ils nous livrent parfois des enjeux réels posés par la « défense » – pour reprendre la terminologie utilisée aux États-Unis – d'une recherche doctorale. Outre

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui, Université Paris-IV ou Université Paris-Sorbonne.

<sup>2</sup> AN, 19930389/1 à 88.

<sup>3</sup> AN, 19930389/69 : Pré-rapports de soutenance de thèses d'État, 1949-1970. Lettre H à Z. Rapport sur la thèse principale de M. de Saint Jacob : *Les paysans de la Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien régime*. Par Camille-Ernest Labrousse. Les références de la thèse imprimée sont les suivantes : Pierre de SAINT JACOB, *Les paysans de la Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien régime*, Paris, Les Belles Lettres, 1960, 643p.

<sup>4</sup> Mémoire de fin d'études, le DES fut remplacé en 1963 par la maîtrise, devenue aujourd'hui Master 1 et 2.

<sup>5</sup> AN, AJ<sup>16</sup> 7109, Rectorat de Paris, Université de Paris, Faculté des Lettres : Doctorat d'État. Rapports sur les soutenances de thèses.

qu'ils nous renseignent sur la composition du jury – qui n'est jamais complètement neutre, mais l'objet au contraire d'un savant dosage, équilibre entre représentants de la tradition historiographique, sommité qui peut influencer sur la carrière, mais également défricheurs de champs nouveaux dans lesquels le candidat souhaite s'inscrire, et plus souvent, en fonction des stratégies envisagées, chercheurs travaillant dans l'entourage ou faisant partie du réseau social étendu du directeur de thèse –, ils révèlent également comment, dans le cadre strictement codifié imposé par les usages universitaires, chacun des membres du jury s'efforce, en évaluant la thèse qui lui est soumise, de faire valoir sa propre conception de la science historique. Les rapports peuvent donc nous servir d'indicateurs de l'état des forces historiographiques dans un secteur particulier de la recherche historique à un moment donné. A ce titre, la soutenance de Saint-Jacob est exemplaire.

Pierre de Saint-Jacob a soutenu ses thèses en Sorbonne le 24 juin 1959 devant un jury composé d'Ernest Labrousse, président et rapporteur de la thèse principale, de Marcel Reinhard, d'Alphonse Dupront, de Victor-Lucien Tapié, rapporteur de la thèse secondaire<sup>6</sup> et de Michel François. De composition exclusivement parisien, il s'agit aussi d'un jury de grands historiens se connaissant bien, soit pour des questions d'affinités intellectuelles, soit que leurs relations de travail sont quotidiennes du fait de leur fréquentation des grandes institutions de recherches parisiennes (Sorbonne, EPHE...) et de leur participation à différentes structures de sociabilité académiques (sociétés savantes, revues...)<sup>7</sup>. Marcel Reinhard, qui est alors le titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française, fait figure de précurseur de l'histoire démographique de la période révolutionnaire. Alphonse Dupront, récemment élu à la Sorbonne, s'est engagé dans la voie novatrice de l'anthropologie religieuse. Victor-Lucien Tapié, enfin, est un grand spécialiste de l'époque moderne. Si leur statut de professeur en Sorbonne confère au jury un certain prestige, leur présence indique également que la thèse que l'on s'apprête à juger est un travail remarquable<sup>8</sup>. La participation de Michel François, brillant chartiste et titulaire d'une chaire à l'École des chartes, confirme la valeur de la thèse secondaire<sup>9</sup>. On s'étonnera peut-être de ne retrouver dans ce jury, à l'exception d'Ernest Labrousse, aucun spécialiste des problèmes posés par l'histoire des campagnes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bien que nous ne disposions pas de sources l'attestant, il est fort probable que la présence de Georges Lefebvre avait été envisagée, mais que l'état de santé de celui-ci ne lui ait pas permis de supporter la charge de travail que suppose la participation à un jury de thèse.

Voyons maintenant ce que nous apprend le rapport de soutenance<sup>10</sup>. Au sujet de la thèse principale, Ernest Labrousse ne s'écarte pas de son pré-rapport. Qualifiant le travail de « synthèse magistrale d'histoire économique et institutionnelle », il le rapproche encore une fois de la grande thèse de Georges Lefebvre<sup>11</sup>. Toutefois, reprenant des critiques formulées

---

<sup>6</sup> Pierre de SAINT-JACOB, *Documents relatifs à la communauté villageoise en Bourgogne, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à la Révolution*.

<sup>7</sup> A une exception près, c'est un jury composé à l'identique qui examinera les thèses *labroussiennes* de Paul Bois (25 juin 1960) et de Pierre Goubert (22 mars 1958).

<sup>8</sup> Rapporteur de la thèse secondaire, Victor-Lucien Tapié débute son intervention lors de la soutenance en constatant que Pierre de Saint-Jacob « est un spécialiste déjà consacré de [l']histoire agraire ».

<sup>9</sup> D'usage, la thèse secondaire exigée des candidats au Doctorat d'Etat en histoire consistait en une édition critique de sources ou dans la traduction commentée d'un texte rare. Ceci explique ici la présence d'un chartiste au sein du jury.

<sup>10</sup> AN, AJ<sup>16</sup> 7109.

<sup>11</sup> George LEFEBVRE, *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française*, Lille, Marquant, 1924, XXV-1020p. Labrousse pouvait-il rendre plus bel hommage à Pierre de Saint-Jacob que cette comparaison avec celui qui faisait alors figure de maître incontesté des études révolutionnaires et à qui il devait une grande part de la réception de ses thèses par les historiens ? Il faut se rappeler que c'est Georges Lefebvre lui-même qui, peu après la publication de la première thèse de Labrousse, *L'Esquisse du mouvement des prix et des revenus en*

dans le pré-rapport, Labrousse juge que les analyses proposées sont insuffisantes pour affirmer le lien de causalité entre fiscalité et déclenchement des crises économiques, tel que suggéré dans la thèse. Marcel Reinhard, qui salue « le vaste apport d'un livre novateur », regrette quant à lui l'absence d'approfondissement de la question démographique. Il aurait souhaité par ailleurs que le candidat s'intéresse davantage à la mentalité paysanne : « il faudrait faire une place plus grande au mental collectif ». Les remarques de Dupront rejoignent celles de Reinhard : « Il aurait fallu aussi choisir d'autres catégories de textes, poser d'autres catégories de questions. Un procès de sorcellerie ou un procès verbal de visite épiscopale ne témoignent-ils pas eux aussi sur la vie d'une communauté ? De même, les faits de folklore. Le mental collectif devait être plus pleinement étudié ». Michel François résume en une belle formule les difficultés auxquelles Saint-Jacob a été confronté : « Sur le fond, l'auteur a cherché le paysan il a trouvé le seigneur ». Le rapport de soutenance n'évoque pas de discussions avec le candidat et mentionne simplement que dans sa réponse aux remarques critiques du jury, Pierre de Saint Jacob fit valoir le manque de sources permettant une approche plus précise de la vie paysanne. A l'issue de la soutenance, le jury décerna à Pierre de Saint-Jacob le titre de docteur avec la mention « très honorable ».

Sans vouloir en exagérer la portée heuristique, il n'est pas excessif de dire que les pré-rapports, rapports et procès-verbaux de la soutenance des thèses de Pierre de Saint Jacob évoqués ici, témoignent d'un « moment historiographique » bien particulier dans l'histoire de la discipline historique en France. Ce moment est celui qui voit s'épanouir l'histoire économique et sociale<sup>12</sup> dans la lignée des travaux pionniers de Marc Bloch et de Georges Lefebvre, un mouvement amorcé dès les années 1930 et accompagné, sinon entièrement initié, par les *Annales d'histoire économique et sociale*. Sous l'impulsion de ces historiens, l'histoire rurale a bénéficié d'un profond renouvellement, échappant peu à peu aux perspectives excessivement politiques voire juridiques, pour évoluer vers une histoire des campagnes attentive à l'étude des groupes sociaux qui composent la société rurale. A l'histoire rurale traditionnelle, Marc Bloch et Lucien Febvre ont substitué une histoire à base économique intégrant l'étude des techniques agricoles et la dimension comparative dont l'influence transparait dans les travaux de l'historien bourguignon. Soutenues très peu de temps après les thèses de Pierre Goubert<sup>13</sup> et quelques mois avant celles de Paul Bois<sup>14</sup>, d'Abel Poitrineau<sup>15</sup> ou d'Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>16</sup>, les thèses de Saint-Jacob témoignent

---

*France au XVIII<sup>e</sup> siècle* (1933), avait insisté pour que le jeune économiste formé par Albert Aftalion et influencé par Simiand, se tourne vers la science historique et se lance dans la préparation d'un doctorat en histoire que Labrousse publiera sous le titre *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien régime et au début de la Révolution* (1944).

<sup>12</sup> C'est précisément ce qu'évoque Labrousse dès la deuxième ligne de son pré-rapport. Les méthodes mises en œuvre par Pierre de Saint-Jacob sont celles qui, selon lui, caractérisent « l'histoire économique et sociale d'aujourd'hui » (c'est nous qui soulignons). On relèvera également que malgré des divergences avec Pierre de Saint-Jacob sur les facteurs explicatifs des crises économiques, Labrousse parvient tout de même à insérer dans les quelques lignes qui concluent son rapport, les grandes lignes de ce que les spécialistes de l'historiographie appellerons plus tard le « le programme labroussien » : « M. de Saint Jacob n'en a pas moins dessiné d'un trait sûr les traits fondamentaux d'une société paysanne, dans sa vie quotidienne et son évolution séculaire. Il nous dit l'histoire des groupes sociaux qui la composent, de leurs bases économiques, et même parfois de leurs réactions idéologiques ». On retrouve ici les trois niveaux chers à Labrousse : l'économique, considéré comme le plus déterminant, le social, lieu de tension, le mental, lieu des résistances.

<sup>13</sup> Pierre GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1960 (soutenue en 1958).

<sup>14</sup> Paul BOIS, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Le Mans, 1960

<sup>15</sup> Abel POITRINEAU, *La Vie rurale en Basse-Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1965.

<sup>16</sup> Emmanuel LE ROY LADURIE, *Les paysans du Languedoc*, Paris, 1966.

d'un moment charnière ou moment de transition dans l'histoire sociale à la française. Fortement inspirée des perspectives dessinées par Marc Bloch, la thèse principale de Saint-Jacob est encore insuffisamment nourrie de chiffres et de graphiques<sup>17</sup>. Par conséquent, elle annonce l'avènement du paradigme labroussien davantage qu'elle ne l'incarne<sup>18</sup>. A cet égard, le recours minimal à l'histoire démographique – que représente Marcel Reinhard dans le jury – alors que la discipline est en plein essor, bien loin de ce que propose dans les mêmes années l'historien Pierre Goubert, est caractéristique d'une thèse marquée par des choix méthodologiques qui trouvent leurs origines dans la période de l'entre-deux-guerres.

Julien Louvrier  
Doctorant en histoire  
GRHIS – Université de Rouen  
<http://univ-rouen.academia.edu/JulienLouvrier/>

---

<sup>17</sup> Non que la thèse de Saint-Jacob ignore les statistiques, mais les sources exploitées et les séries réalisées sont insuffisantes et incomplètes pour déterminer l'analyse.

<sup>18</sup> Né en 1906, Pierre de Saint Jacob appartient à la génération des Robert Schnerb (1900), Alphonse Dupront (1905), Jacques Godechot (1907), Marc Bouloiseau (1907). Les historiens comme Pierre Goubert (1915), Emmanuel Le Roy Ladurie (1929), Michel Vovelle (1933) ou Paul Bois, nés après la Première guerre mondiale n'ont pu bénéficier aussi directement de l'influence de Marc Bloch et des premières *Annales* (1929). L'influence de Labrousse sur leurs travaux n'en est que plus déterminante.